

# OÙ SONT LES HOMMES DANS LES ASSOCIATIONS DE PARENTS ?

Cécile VAN HONSTÉ

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57  
1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



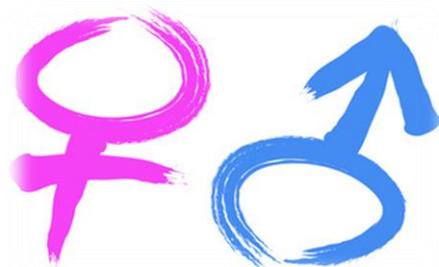
## L'ANALYSE EN UN COUP D'ŒIL

### MOTS-CLEFS

Genre, association de parents, participation sociale, temps scolaire, inégalité homme/femme, volontariat, bénévolat

Y a-t-il plus de femmes que d'hommes dans les Associations de parents (AP) ? Cette question, nous nous la posons depuis quelques temps à la FAPEO. Nous avons décidé d'y répondre en nous basant sur notre base de données d'associations de parents.

À la suite d'un premier aperçu chiffré de la répartition hommes/femmes dans les AP affiliées à la FAPEO, nous avons pu remarquer des différences entre les pères et les mères selon les « postes » dédiés dans les comités de parents. Bien que les femmes soient largement plus nombreuses à s'investir dans les comités (tous postes confondus, 69% de femmes pour 31% d'hommes), on retrouve proportionnellement plus d'hommes dans les postes de Présidents. Les postes de Secrétaires sont par contre massivement investis par des femmes... Un effet de genre qui semble bien refléter un constat plus large sur notre société : plus d'hommes dans les postes décisionnels que de femmes...



## TABLE DES MATIERES

L'analyse en un coup d'œil .....	1
Introduction.....	3
Où sont les Papas dans les Associations de parents ?.....	4
Dans les écoles... ..	4
Et à la Fédération des Associations de parents ? .....	6
Le temps scolaire : le temps des mamans ?.....	7
Disparité hommes-femmes : pourquoi ?.....	10
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12

# INTRODUCTION

*« Le Café ‘Mamans’ : avant, on l’appelait Café ‘Parents’ mais seules les mamans y participaient... »*

*« Il faut mettre la réunion de l’association de parents à 20h30, car nous devons coucher nos enfants avant et l’AP, ce n’est que des mamans »...*

(Propos récoltés lors d’animations FAPEO dans les associations de parents)

Selon des échos que nous récoltons dans les écoles que nous visitons, les femmes semblent constituer la majorité des membres d’Associations de parents. En ce début d’année, nous nous sommes interrogés à la FAPEO : toutes les AP sont-elles réellement touchées par cet « effet de genre » ? La participation dans l’école serait-elle seulement l’affaire des mamans ? Pourquoi ? Comment ? Et puis surtout...

Où sont donc les papas ?

Pour commencer, nous vous proposons de répondre à ces questions par une vision chiffrée de la situation. Pour ce faire, nous avons ressorti de notre base de données - qui reprend toutes les informations sur les AP affiliées à la FAPEO - les proportions d’hommes et de femmes dans les trois postes principaux des comités (Président, Secrétaire, Trésorier)<sup>1</sup>.

Partant de ces données, nous élargirons la réflexion au temps que consacrent les mères et les pères au « temps scolaire » de leurs enfants. Enfin, comment ne pas faire le lien avec la place des femmes dans les entreprises, les organismes et la société de manière générale ?

---

<sup>1</sup> Il s’agit des postes de comités d’AP prévus par le décret de 2009<sup>1</sup> (Décret dit « Association de parents » du 30 avril 2009) : Président, Trésorier et Secrétaire.

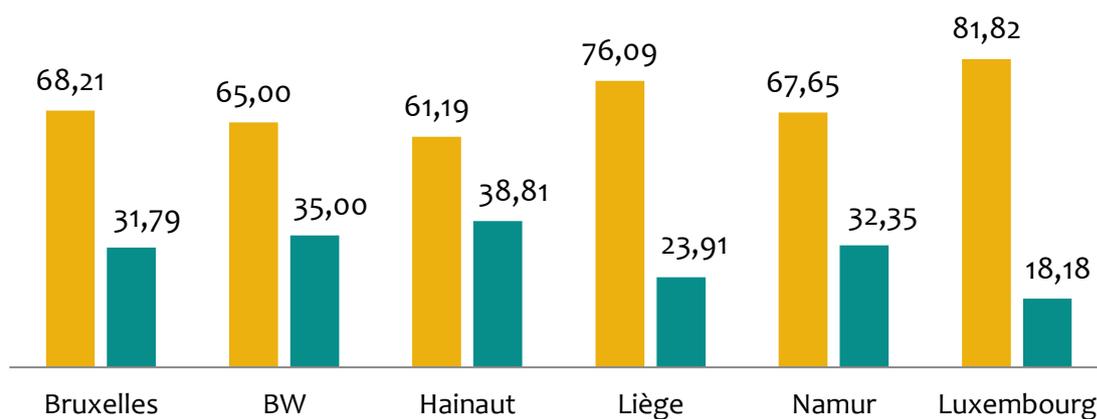
# OÙ SONT LES PAPAS DANS LES ASSOCIATIONS DE PARENTS ?

## Dans les écoles...

À première vue, les mamans s'impliqueraient davantage dans les Associations de parents. En effet, les chiffres que l'on retrouve dans notre base de données sont clairs : dans les Associations de parents affiliées à la FAPEO, on retrouve une large majorité de mamans (au total : 69% de femmes pour 31% d'hommes) ! Selon les régions et provinces, le pourcentage de femmes oscille : ce sont 2/3 des membres des AP de Bruxelles, du Brabant Wallon, du Hainaut et de Namur qui sont des femmes, pour 3/4 dans les AP de Liège et 4/5 dans les AP du Luxembourg.

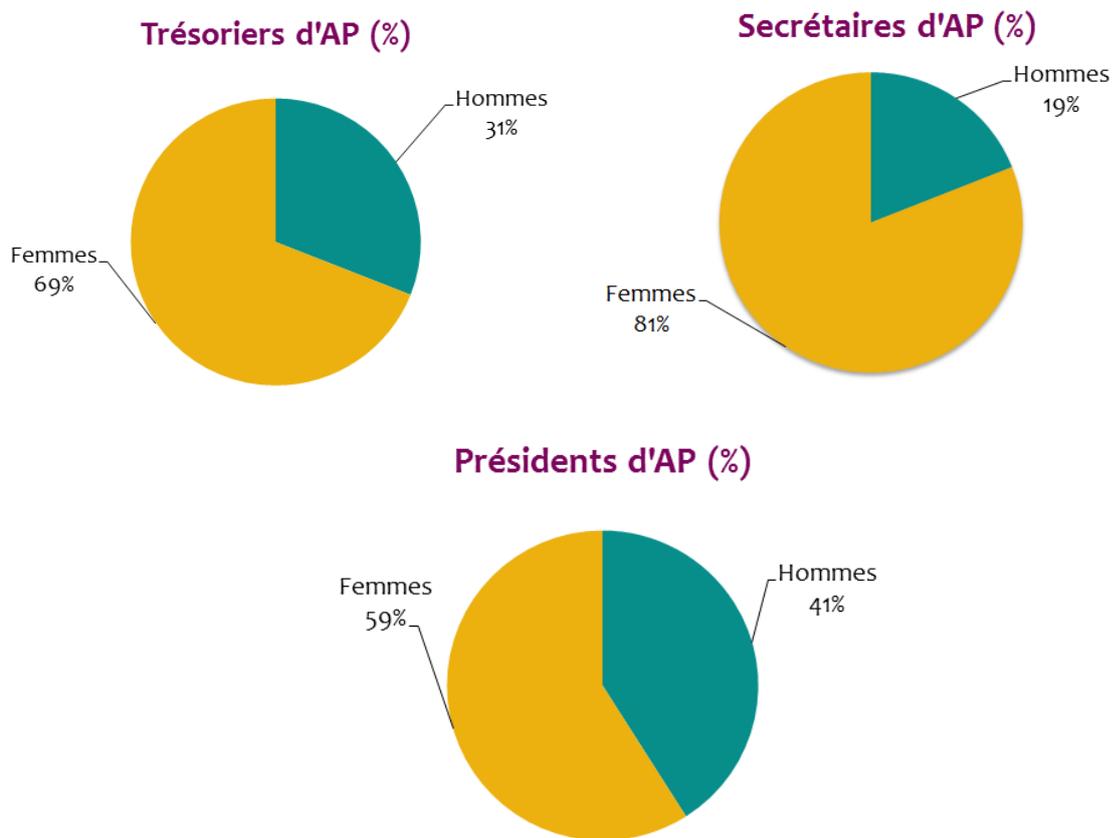
## Comités AP (%)

■ Femmes ■ Hommes



Pourcentage de femmes et d'hommes dans les comités (Président, Trésorier, Secrétaire) d'Associations de parents affiliées à la FAPEO le 1/3/2015

Si l'on creuse un peu plus en profondeur, en analysant la proportion de mères et de pères pour chaque poste du comité, de grosses différences se remarquent. En moyenne, 81% des Secrétaires sont des femmes. En ce qui concerne les postes de Trésoriers, ce sont globalement les mêmes proportions que pour les comités d'AP, soit une moyenne de 69% de femmes, pour 31% d'hommes. Par contre, par rapport aux autres postes du comité, les postes de Présidents semblent beaucoup plus prisés par les pères que les autres : on retrouve près de 41% d'hommes pour 59% de femmes Présidents d'AP. Cette tendance est encore plus flagrante si l'on examine la proportion de pères Présidents d'AP par rapport au nombre total de pères investis dans un comité d'AP : 48% des papas qui font partie d'un comité d'AP occupent la place de Président (alors que cette proportion n'est que de 31% pour les mères).

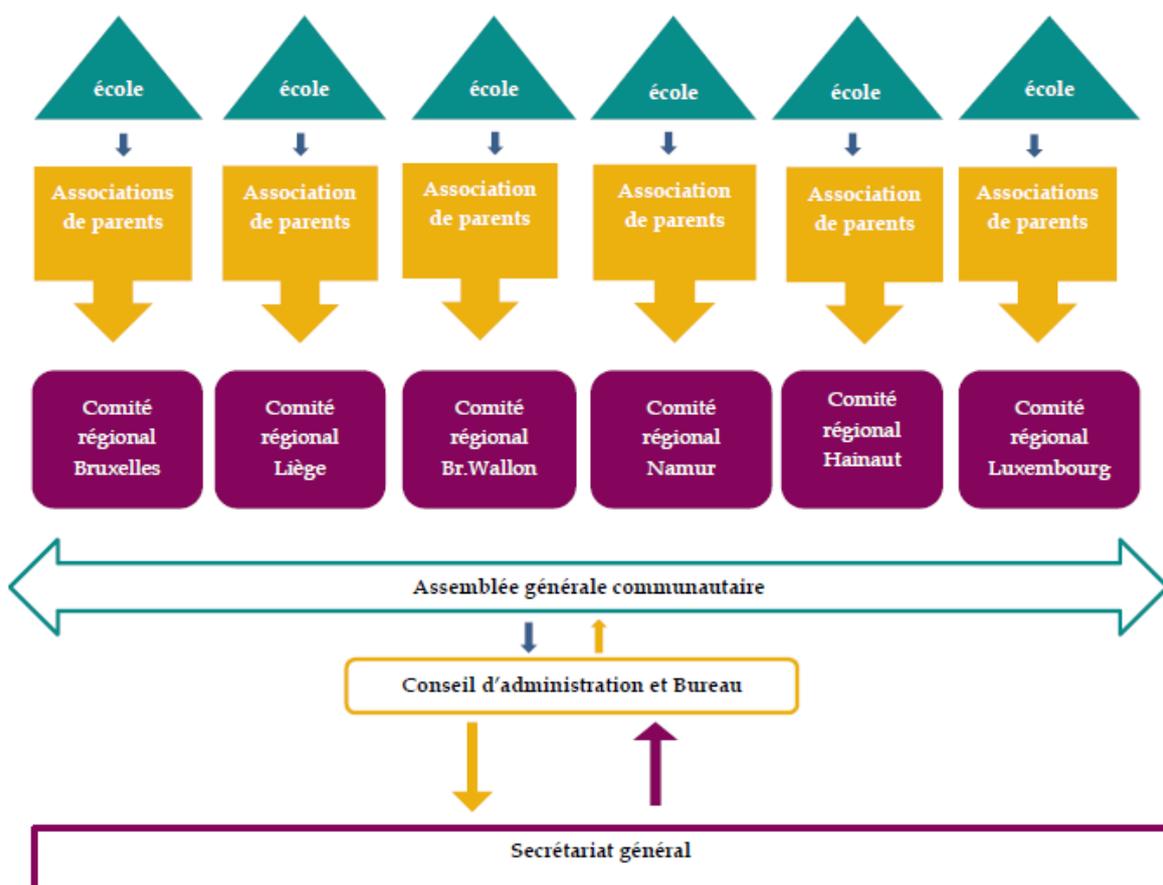


Au vu des résultats, il nous semble pouvoir dire qu'il existe bien un effet de genre dans les AP. Si les femmes sont majoritaires de manière générale dans les trois postes prévus par le décret, elles se retrouvent bien plus vite aux postes de Secrétaire ou Trésorière qu'à celui de Présidente. À l'inverse, il semblerait que lorsque les hommes sont présents, ils investissent plus vite les postes « clés », à savoir en premier lieu le poste de Président, puis celui de Trésorier.

## Et à la Fédération des Associations de parents ?

Quitte à questionner la répartition hommes/femmes des Associations de parents locales affiliées à notre fédération, autant en profiter pour nous regarder nous-mêmes dans le miroir ; sommes-nous vraiment plus égalitaires au niveau Communautaire ?

Comme vous le savez peut-être, la FAPEO, en tant qu'organisme de représentation des parents, est administrée par les parents eux-mêmes. Les différents Comités régionaux et le Conseil d'Administration de la FAPEO sont composés de membres d'Associations de parents du réseau Officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque membre d'Association de parents affiliée a la possibilité d'envoyer sa candidature pour faire partie d'un comité régional (Bruxelles, Brabant Wallon, Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg) ou du Conseil d'administration de la FAPEO.



Dans la même logique que pour nos AP membres, nous avons pris le parti de nous pencher sur les proportions hommes/femmes dans le Conseil d'Administration (CA) de la FAPEO. Coup d'œil dans le rétroviseur et premier constat qui nous saute aux yeux : depuis 15 ans, la FAPEO n'a été présidée que par des hommes ! Par ailleurs, il semblerait qu'aucune femme n'a jamais occupé le poste de Trésorière... Il en va différemment du poste de Vice-Président qui a parfois été occupé par une femme, parfois par un homme.

De manière générale, depuis la création de la FAPEO, on retrouve au sein de son CA une grande majorité d'hommes – tendance qui commence toutefois à s'atténuer depuis quelques années : de plus en plus de femmes deviennent administratrices.

Ce que les chiffres nous révèlent donc, c'est que si dans les AP, au niveau local, ce sont davantage les mamans qui s'impliquent, à un niveau plus large, à « l'échelon supérieur », on retrouve plus de papas.

Comment expliquer tous ces chiffres ?

## **LE TEMPS SCOLAIRE : LE TEMPS DES MAMANS ?**

Nos résultats concernant l'implication des mamans dans les Associations de parents (AP) concordent avec ceux dégagés au niveau du « travail bénévole » en Belgique<sup>2</sup>. Les hommes consacrent sensiblement plus de temps que les femmes au travail bénévole, mais dans des associations sportives, clubs sportifs, partis politique, centres culturels et artistiques... Les femmes, elles, s'impliquent davantage dans des associations pédagogiques et des comités des fêtes, qui comprennent justement ces Associations de parents<sup>3</sup>. Les constats que nous avons retrouvés au niveau des AP de la FAPEO coïncident avec les données sur la participation à la vie associative à l'échelon de la Belgique.

---

<sup>2</sup> Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et emploi du temps. Différences et évolutions dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005,1999, 1966), 2009.*

<sup>3</sup> Ces différences ne sont toutefois pas significatives.

Bénévolat	Femmes en % (n=3.288)	Hommes en % (n=3.124)	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité <sup>a</sup>	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité <sup>a</sup>
Mouvements de jeunesse / clubs de jeunes	2,8	3,5		0,7*
Clubs sportifs / associations sportives	3,8	8,0		4,2*
Communautés religieuses	3,0	2,8	0,2 <sup>n.s.</sup>	
Groupes d'aide (aux personnes handicapées, aux personnes aveugles, ...)	1,2	1,2	-	-
Partis politiques / syndicats	1,0	2,4		1,4*
Associations de retraités	0,8	1,3		0,5 <sup>n.s.</sup>
Croix-rouge / hôpitaux	1,2	1,4		0,2 <sup>n.s.</sup>
Associations de protection de la nature	0,5	0,8		0,3 <sup>n.s.</sup>
Groupes locaux (comité des fêtes, maison de quartier, ...)	0,7	0,5	0,2 <sup>n.s.</sup>	
Cercles artistiques et autres associations culturelles	2,5	3,1		0,6 <sup>n.s.</sup>
Sociétés de type Rotary, Lion's Club, ...	4,3	4,3	-	-
Institutions caritatives	0,3	0,7		0,4*
Associations pédagogiques	1,4	1,2	0,2 <sup>n.s.</sup>	
Autres	4,9	4,9	-	-
<b>Total</b>	<b>20,6</b>	<b>26,2</b>		<b>5,6*</b>

a En points de pourcent

\* La différence est significative pour  $p \leq 0.05$  ; n.s. : la différence n' est pas significative

*Pourcentage de femmes et d'hommes (Belgique) ayant effectué du travail bénévole au cours du mois de référence (2005) : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Genre et emploi du temps. Différences et évolutions dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005,1999, 1966), 2009, p.57.*

En France, l'institut de statistiques fait le même constat : « Les enquêtes de l'INSEE montrent une certaine différenciation entre les centres d'intérêt des hommes et des femmes, ces dernières étant plus nombreuses dans les associations de parents d'élèves, les associations religieuses et les clubs du troisième âge, tandis que les hommes sont plutôt adhérents d'associations liées au monde du travail (syndicats, retraités d'une entreprise, anciens élèves) et d'associations sportives »<sup>4</sup>.

Pourquoi plus de femmes dans les AP ? La raison pourrait être bien simple : le temps scolaire, c'est davantage le temps des mamans que le temps des papas ! Nous avons déjà abordé le sujet dans notre étude « Quand l'école rentre à la maison... »<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Tavarès M., Tchernonog V., « Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accès aux responsabilités pour les femmes ? », *RECMA : Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 2005, n°297, p.62.

<sup>5</sup> Meunier J.C., « Quand l'école rentre à la maison », *étude FAPEO*, 2013.

Et entendez par « temps scolaire » non pas uniquement le temps des devoirs et travaux à domicile ; « sur les épaules des parents pèsent également le temps qu'il faut pour aller conduire ou rechercher les enfants à l'école ou aux activités proposées par l'école, le temps des rencontres avec les professeurs ou aux réunions de parents, le temps pour la logistique scolaire (achat de fournitures scolaires, répondre aux avis, préparer le pique-nique...) et, s'il en reste, le temps pour s'investir dans la communauté scolaire (association de parents, comité des fêtes...) et si des difficultés scolaires se font ressentir, le temps des trajets et d'attente supplémentaires pour la logopède, les cours particuliers, l'école de devoirs... »<sup>6</sup>.

Selon l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, en 2005, les femmes ont consacré en moyenne par semaine 2h54 aux soins et à l'éducation des enfants contre 1h07 pour les hommes.

	Durée par répondant (hh:mm)					
	EET'66		EET'99		EET'05	
	Femmes (n=1.051)	Hommes (n=1.025)	Femmes (n=3.071)	Hommes (n=2.939)	Femmes (n=2.309)	Hommes (n=2.187)
Travail rémunéré	16:20	43:48	15:28	26:13	15:27	25:02
Tâches ménagères	34:49	6:29	25:02	13:46	23:47	13:52
Soins et éducation des enfants	3:46	0:52	3:06	1:12	2:54	1:07
Éducation	1:32	2:11	2:31	2:22	2:30	2:03
Soins personnels, manger & boire	17:22	16:22	16:41	15:39	16:18	14:59
Dormir & se reposer	61:42	61:13	62:01	60:14	62:32	60:11
Participation sociale	7:11	6:59	10:56	10:28	11:01	10:52
Temps libre	19:31	22:11	22:35	26:48	22:55	28:42
Déplacements	5:17	7:26	9:35	11:13	10:22	11:00

Evolution dans l'emploi du temps moyen des femmes et des hommes par semaine selon le sexe, à partir de 19 ans (1966, 1999, 2005) : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, « Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateurs de genre », 2011, p.180.

Dans cette logique, une étude européenne montre une même tendance pour ce qui est des relations parents-professeurs (rencontres, réunions de parents, etc.) : [en France] « la relation avec les enseignants est très majoritairement une tâche attribuée à la mère de l'enfant : dans 54,5 % des cas, c'est la mère seulement qui a assisté à la rencontre. (...) Dans 35,2 % des familles, les deux parents ont fait le déplacement. Le père a été seul concerné par la rencontre dans 8,6 % des cas »<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Meunier J.C., « Quand l'école rentre à la maison », étude FAPEO, 2013, p.4.

<sup>7</sup> Dalsheimer-Van Der Tol N., Murat F., « Les parents et l'école en France et en Europe », Education et formations, 2011, n°80, p.85.

## DISPARITÉ HOMMES-FEMMES : POURQUOI ?

Nous l'avons vu, si au niveau local, dans les écoles, ce sont davantage les mères qui s'impliquent dans les AP, par contre au niveau du Conseil d'administration, on retrouve en grande majorité des papas. Cette tendance inégalitaire, on la retrouve de manière générale dans les CA du monde professionnel : « *que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, les hommes sont plus présents que les femmes dans les instances décisionnelles* »<sup>8</sup>.

Oui mais... Pourquoi moins de femmes au niveau du CA ?

Le Centre de l'égalité des chances nous donne quelques pistes de compréhension des freins qui peuvent avoir un impact sur la sous-représentativité des femmes dans ce milieu<sup>9</sup> :

- Freins psychologiques : autocensure, sous-estimation de soi et de ses aptitudes...
- Freins structurels : culture 'masculine' de l'organisation, stéréotype 'masculin' du leader, manque d'identification à des modèles de leader féminins, difficulté à concilier la vie professionnelle et privée...
- Freins socioculturels : stéréotype de genre, intériorisation de son rôle de 'femme', ségrégation des femmes déjà dès l'école jusque dans le monde professionnel...

Suite aux diverses publications allant dans le sens d'une inégalité hommes/femmes marquante (et, selon certains, croissante !) dans les organismes professionnels de manière générale, le Gouvernement commence depuis peu à prendre les choses en main. En effet, depuis 2014, « *En vue de parvenir à un équilibre dans la participation et la représentation des hommes et des femmes dans les lieux de décisions* »<sup>10</sup>, il est imposé aux organes de gestion d'être composés d'au minimum un tiers de personnes de même sexe<sup>11</sup>. Cette « résolution du problème » par un système de quotas est assez critiquée dans les milieux féministes. Certains opposants au système de quotas « *craignent que les personnes les plus compétentes ne soient pas nécessairement nommées en raison des quotas. D'autres trouvent cette mesure discriminatoire par rapport aux hommes et humiliante pour les femmes. Car elle impliquerait que les femmes occupent une position en raison de leur sexe et non en raison de leurs capacités* ». Cette mixité homme/femme est demandée de plus en plus dans de nombreuses instances, politiques, et économiques.

---

<sup>8</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : *Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL*, mars 2014, p.9.

<sup>9</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : *Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL*, mars 2014.

<sup>10</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : *Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL*, mars 2014, p.6.

<sup>11</sup> Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Femmes au sommet*, 2012, p.9.

## CONCLUSION

Pour résumer, parmi les Associations de parents affiliées à la FAPEO, tandis que les femmes sont plus présentes de manière générale, les hommes investissent davantage les postes « clés » tels que celui de Président, de Trésorier ou encore d'administrateur de la FAPEO. Au-delà de ces constats et des explications que nous avons pu avancer dans notre analyse, précisons que cette dernière présente certaines limites.

Tout d'abord parce qu'elle se limite aux Associations de parents affiliées à la FAPEO. Nous n'avons donc pas eu l'occasion de nous interroger sur l'implication des parents dans les Conseils de Participations - lieux centraux de concertation dans les écoles -, sur la situation familiale des personnes impliquées dans les Comités d'Associations de parents (monoparentale, garde partagée, en couple), le nombre d'enfants, la situation professionnelle...

Par ailleurs, aucune dimension qualitative n'a été prise en compte. Nous n'avons par exemple pas pu analyser la nature et le degré d'implication et d'engagement des hommes et des femmes dans les AP.

L'objectif de cette analyse était de mettre en lumière cette différenciation de genre dans les AP. Au-delà de ces premiers chiffres, il nous semble que certaines questions mériteraient d'être approfondies dans une étude plus poussée, et notamment : quels sont les freins à une réelle mixité et parité hommes-femmes dans les associations ? Comment favoriser cette parité mixité ?

*« La question du genre est d'abord une question de sens, cela ne se limite pas aux chiffres. Ce n'est pas non plus une simple mixité qui permettrait une conscientisation à la non-discrimination. Mais cette question implique plutôt une réflexion dans les pratiques quotidiennes des associations »<sup>12</sup>.*

---

<sup>12</sup> Tiberghien A., « Volontariat et genre. Quelle place pour un engagement féminin dans le secteur associatif ? », *Analyse de la Plate-forme francophone du volontariat*, 2013, p.10.

## BIBLIOGRAPHIE

Dalsheimer-Van Der Tol N., Murat F., « Les parents et l'école en France et en Europe », *Education et formations*, 2011, n°80, pp.79-94.

Décret dit « Association de parents » du 30 avril 2009, [en ligne : [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34365\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34365_000.pdf)].

Décret du 15 décembre 2010 visant à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes des personnes morales désignés par la Communauté française, [en ligne : <http://archive.pfwb.be/10000000106b092>].

Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : *Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL*, mars 2014, [en ligne : [www.egalite.cfwb.be](http://www.egalite.cfwb.be)].

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et emploi du temps. Différences et évolutions dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005,1999, 1966)*, 2009, [en ligne : [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/36%20-%20GenreEmploiDuTemps\\_FR\\_tcm337-82688.pdf](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/36%20-%20GenreEmploiDuTemps_FR_tcm337-82688.pdf)].

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateurs de genre*, 2011, [en ligne : [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/GenderStat\\_F\\_Hfdst1-8\\_tcm337-160843.pdf](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/GenderStat_F_Hfdst1-8_tcm337-160843.pdf)].

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Femmes au sommet*, 2012, [en ligne : [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/65%20-%20Femmes-au-Sommet\\_FR\\_tcm337-224820.pdf](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/65%20-%20Femmes-au-Sommet_FR_tcm337-224820.pdf)].

Lacroix J., « Une meilleure articulation des temps scolaires, parentaux et professionnels pour lutter contre l'échec scolaire ? », *Analyse FAPEO*, 2011.

Larivée S.J., « L'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. Comment la favoriser ? », *Education et Formation*, juillet 2012, n°297, pp.33-48.

Meunier J.C., « Quand l'école rentre à la maison », *étude FAPEO*, 2013, [en ligne : <http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2011/04/Etude-2013.pdf>].

Tavaries M., Tchernonog V., « Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes ? », *RECMA : Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 2005, n°297, pp.60-81, [en ligne : [http://recma.org/sites/default/files/297\\_060081.pdf](http://recma.org/sites/default/files/297_060081.pdf)].

Tiberghien A., « Volontariat et genre. Quelle place pour un engagement féminin dans le secteur associatif ? », *Analyse de la Plate-forme francophone du volontariat*, 2013, [en ligne : <http://www.levolontariat.be/public/files/publications/2013/20130918155128-143784667.pdf>].